PROJET PEDAGOGIQUE

Multi-Sites « Les abeilles »

Année scolaire 2021-2022

les francas

L'éducation en mouvement !

Table des matières

Qu'est-ce qu'un Accueil Périscolaire ? 3

I) Fonctionnement des accueils périscolaires 4

A) fonctionnement général 4

B) Inscriptions 4

II) Multi-sites « Les abeilles». 4

A) « Les abeilles » : Pourquoi ? Comment ? 4

B) Organisation du multi-sites et locaux mis à disposition du service. 5

C) Composition de l'équipe. 5

D) Fonctionnement du multi-sites. 6

1) Accueil des enfants le matin. 6

2) Restauration scolaire 6

3) Temps d'activités du soir et goûter 10

4) Mercredi récréatif 10

III) Objectifs éducatifs visés et moyens de mise en œuvre. 10

A) Citoyenneté, Participation et Socialisation. 11

B) Autonomie 12

C) Education à l'environnement (biodiversité, recyclage, alimentation). 12

D) Coéducation 13

E) Sensibilisation au handicap 14

IV) Rôle de chacun. 15

A) L'organisateur. 15

B) Le coordinateur 15

C) Les directeurs/trices 16

D) Les animateurs. 16

E) Les enfants. 17

F) Les familles. 17

V) Les espaces de rencontres et d'échanges. 17

A) Entre la direction et l'équipe d'animation. 17

B) Entre l'équipe et les familles. 18

C) Entre l'équipe et les partenaires. 18

VI) Les activités menées aux accueils périscolaires. 18

VII) Evaluation qualitative et évaluation quantitative. 19

A) Evaluation qualitative. 19
B) Evaluation quantitative. 19
VIII) Le budget 20

Qu'est-ce qu'un Accueil Périscolaire ?

Il est courant de penser qu'un accueil périscolaire n'est rien d'autre qu'un mode de garde choisi par les parents pour leur(s) enfant(s) mais nous nous refusons de le réduire à cette seule définition.

En effet, l'accueil périscolaire doit être un lieu de vie où les enfants évoluent selon leurs envies dans un cadre garantissant leur sécurité morale, physique et affective ainsi que le respect de leur individualité.
Il doit offrir aux enfants un espace de liberté et de loisirs diversifiés leur permettant de développer leur autonomie, leur socialisation et donc leur citoyenneté.
L'accueil périscolaire est également un lieu d'écoute et de rencontres entre les différents acteurs (animateurs, enfants, parents, équipe enseignante, etc…) leur permettant de se retrouver et d'échanger les uns avec les autres.

L'accueil périscolaire permet d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles et d'offrir à l'enfant des nouveaux espaces de vie éducatifs nécessaires à son épanouissement. Il s'agit d'un lieu de transition entre l'école et la maison ou entre deux périodes de classe.

L'accueil est ouvert à tous, et s'adapte aux besoins de tous aussi bien dans son équipement que dans ses animations. Le Handicap n'est pas un obstacle

L'enfant doit être au centre des préoccupations et nous devons l'aider à se construire. Notre finalité est « avec les enfants d'aujourd'hui, vers l'Homme le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible ».

I) Fonctionnement des accueils périscolaires

A) fonctionnement général

Les accueils périscolaires sont ouverts durant toutes les périodes scolaires.
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30.
Les mercredis de 7h00 à 18h30, trois sites d'accueils sont proposés au choix, le vieux colombier (Château de Moncel), Jeandelize et Giraumont.

B) Inscriptions

Les familles peuvent inscrire leur(s) enfant(s) à la semaine, au mois, au trimestre ou à l'année via le portail familles.

Les absences doivent être signalées pendant la permanence téléphonique (lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h45 à 11h30) ou par mail periscolaire-du-jarnisy@francas54.org

Les familles peuvent aussi se rendre au secrétariat situé au foyer Guy Moquet de Jarny durant les ouvertures au public (le lundi, de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 9h à 11h et de 13h30 à 17h30).

Les plannings sont également modifiables sur le portail familles chaque mercredi au plus tard pour la semaine suivante.

II) Multi-sites « Les abeilles».

A) « Les abeilles » : Pourquoi ? Comment ?

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, l'équipe de direction des accueils périscolaires de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences a choisi d'attribuer des noms aux cinq multi-sites.
Nous avons opté pour des noms d'insectes pour rester dans la lignée de la crèche appelée « La Coccinelle ».
Nous avons ensuite demandé aux enfants des différents multi-sites de procéder à un vote (choix entre plusieurs noms d'insectes) par le biais du concours « Un nom pour mon site ».

B) Organisation du multi-sites et locaux mis à disposition du service.

Le multi-sites « Les abeilles » se compose de trois sites d'accueils ; à savoir :

- L'**école élémentaire et maternelle** Marcel PAGNOL de Moulinelle qui accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Les enfants sont accueillis dans une salle de jeux située dans l'école maternelle et disposent d'une salle dans l'école d'une capacité d'environ 20 places. Les animateurs ont également la possibilité d'accéder aux espaces verts ou aux cours des écoles.

- L'**école élémentaire et maternelle** Pablo PICASSO de Droitaumont qui accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Les enfants sont accueillis dans une salle de l'école, la BCD, avec une capacité de 20 places environ. Les animateurs ont également la possibilité d'accéder aux espaces verts ou aux cours des écoles.

- L'**école élémentaire et maternelle Jules FERRY** accueille les enfants de 3 à 12 ans.

  Les enfants sont accueillis dans une salle du foyer Guy Môquet. Ils disposent de deux grandes salles où ils peuvent accueillir un grand nombre d'enfants (salle de restauration scolaire du midi).

C) Composition de l'équipe.

Le multi-sites « Les abeilles » est sous la responsabilité d'un coordinateur (Maxime Cuvilliez) et d'un directeur (Grégoire Leroy).
Le secrétariat est chargé du travail administratif (inscriptions, absences, facturation…) et fait le lien avec la direction.

Equipe d'animation :

Fonction	Equipe	Diplôme
Directeur	LEROY Grégoire	BPJEPS animation culturelle + uc direction cvl
Animateurs	Corinne AUDIN (Pablo Picasso) Eric GOEBEL (Pablo Picasso) Marion Leclere (Marcel Pagnol) Chantal BRICE (Marcel Pagnol) Cynthia HOMBOURGER (Marcel Pagnol) Florent DENNIS (Foyer Guy Môquet) Catherine BONASSO (Foyer Guy Môquet) Sabine MEBARKI (Foyer Guy Môquet) Océane ECHELIN (Pablo Picasso)	BAFA Sans qualification CAP petite enfance CQP Sans qualification CQP BAFA Sans qualification Sans qualification

D) Fonctionnement du multi-sites

1) Accueil des enfants le matin.

Les accueils débutent dès 7h00, avec possibilité d'une arrivée échelonnée.

Les animateurs accueillent physiquement les enfants et leurs parents ; c'est-à-dire qu'ils vont à la rencontre des parents pour récupérer leur(s) enfant(s).

A 8h20, les animateurs amènent les enfants auprès des enseignants.
L'accueil du matin permet à l'enfant de débuter sa journée dans de bonnes conditions autour d'activités calmes. Les animateurs sont auprès des enfants et animent ce temps ; ils proposent des activités et sont auprès d'eux.

2) Restauration scolaire

➔ ***Organisation de l'accueil***

Les enfants des écoles :

- Maternelle et élémentaire Jules Ferry de Jarny,
- Maternelle et élémentaire Pablo Picasso de Jarny,
- Maternelle Yvonne Imbert de Jarny,
- Maternelle et élémentaire Marcel Pagnol de Jarny,
- Maternelle Langevin Wallon de Jarny,

sont accueillis, pendant la pause méridienne, au Foyer Guy Môquet de Jarny où 3 salles de restauration leurs sont réservées.
Ce site de restauration est composé d'un service unique pour toutes les écoles.
Une grande salle est réservée pour les maternelles et 2 autres pour les élémentaires.

Le trajet écoles/foyer se fait par l'intermédiaire de 2 bus distincts et d'un pédibus:

- Bus 1 : départ à 11h30 de Marcel Pagnol
- Bus 2 : départ à 11h30 de Yvonne Imbert puis Pablo Picasso et Langevin Wallon
- Pédibus : départ à 11h30 de Jules Ferry

Elémentaire Jules Ferry de Jarny

La réception des enfants se fait par 2 animateurs à l'intérieur de l'école. Un animateur au rez-de-chaussée et un autre au premier étage.
Dès la sortie des classes, les enfants sont appelés, comptés, pointés sur la feuille de présence et se rangent dans les couloirs.
Une fois que tous les enfants du premier étage sont prêts, ils descendent rejoindre l'autre groupe qui les attend.
Ils se rangent par deux et se rendent tous ensemble jusqu'au foyer en pédibus.

Ecole maternelle Jules Ferry de Jarny

La réception des enfants se fait par une animatrice. Les enfants sont récupérés classe par classe, comptés, pointés sur la feuille de présence et rangés dans le couloir.
Rangés deux par deux, ils se rendent tous ensemble en pédibus jusqu'au foyer.

Ecole maternelle et élémentaire Pablo Picasso de Jarny

La réception des enfants se fait par deux animateurs. Les enfants sont récupérés classe par classe, comptés, pointés sur la feuille de présence et se rangent dans le couloir.
Rangés deux par deux, ils se rendent au bus qui les attend devant l'école.

Ecole maternelle Yvonne Imbert de Jarny

La réception des enfants se fait par une animatrice (Dorine Machado). Les enfants sont récupérés classe par classe, comptés, pointés sur la feuille de présence et se rangent dans le couloir.
Rangés deux par deux, ils se rendent au bus qui les attend devant l'école.

Ecole maternelle et élémentaire Marcel Pagnol de Jarny

La réception des enfants se fait par deux animatrices (Sabine Mebarki et Wendy Chetouane). Les enfants sont récupérés classe par classe, comptés, pointés sur la feuille de présence et se rangent dans le couloir.
Rangés deux par deux, ils se rendent au bus qui les attend devant l'école.

Ecole maternelle Langevin Wallon de Jarny

La réception des enfants se fait par une animatrice. Les enfants sont récupérés classe par classe, comptés, pointés sur la feuille de présence et se rangent dans le couloir.
Rangés deux par deux, ils se rendent au bus qui les attend devant l'école.

Dans chaque bus, les animateurs vérifient que les enfants n'occupent pas les places non autorisées et qu'ils ont bien attaché leur ceinture.

Les animateurs sont répartis (devant, au milieu et derrière).
Une fois toute la sécurité apportée, le chauffeur peut démarrer.

Une fois arrivés sur le site de restauration, les enfants descendent du bus et se rangent deux par deux pour se rendre jusqu'à la salle de restauration.

Ce site de restauration est composé de deux secteurs bien distincts : un pour les maternelles et un pour les élémentaires.
Le secteur des élémentaires est divisé en trois zones : les enfants de Pagnol vont s'installer dans le salon, les enfants de Jules Ferry dans la grande salle d'un côté des claustras et les enfants de Picasso de l'autre côté des claustras.

Le retour en bus se fait de la même façon hormis le bus 2 dont les étapes sont dans l'ordre suivant : Langevin Wallon, Pablo Picasso puis Yvonne Imbert.

➔ *Fonctionnement du temps du repas*

La salle de restauration est divisée en 2 zones bien distinctes.

- Chaque animateur occupe une zone et s'installe à table avec les enfants de façon à avoir une vue intégrale sur l'ensemble de la zone.
- L'animateur gère entièrement sa zone, de la distribution du repas au débarrassage.
- Il est important que les animateurs incitent les enfants à goûter à tous les aliments proposés dans le menu et doivent être vigilants à ce qu'il se passe dans leur zone. Il est exclu de ne pas servir un enfant sous prétexte qu'il n'aime pas. Si l'enfant ne souhaite pas goûter, il est inutile de le forcer, néanmoins il aura été servi.
- Vérifier les régimes alimentaires particuliers et les allergies alimentaires (voir registre alimentaire sur le site).
- Morceaux de pain limités à 2 (3 si l'enfant n'a rien mangé).
- Tenue à table : pas de casquette, chapeau, manteau. Les enfants doivent être correctement assis, ne pas se lever, ne pas hurler.
- Si un enfant renverse de l'eau, jette de la nourriture, c'est à lui de nettoyer.
- Passage aux toilettes avant le repas sauf urgence.
- En fin de repas, les enfants débarrassent leur table et la nettoient.
- Les enfants ne doivent pas sortir du restaurant avec de la nourriture. Tout est mangé sur place.
- Les animateurs se répartissent à table avec les enfants et partagent leur repas avec eux (privilégier les tables « turbulentes »).
- Les enfants rangent leur chaise et sortent dans le calme (sortie zone par zone).
- Les jeux/jouets sont interdits à table.
- Les téléphones portables, MP3, DS sont interdits en temps périscolaires (demander à l'enfant de les garder en classe sinon les confisquer).

➔ *Elaboration des repas*

Les repas sont confectionnés par la société (Elior) à la cuisine centrale du foyer Guy Môquet de Jarny.
Le repas est composé comme suit : Entrée/plat adapté/fromage/dessert/eau/pain.
Il est veillé notamment à l'équilibre nutritionnel de l'enfant.
Les allergies alimentaires sont signalées sur la fiche d'inscription et sur la fiche sanitaire de l'enfant. Une copie du PAI est transmise au gérant de cuisine.
Les régimes particuliers sont respectés.
Toutes les 5 semaines, une commission menus est mise en place, où sont réunis gérant de cuisine, diététicien et coordinateur du service.

Les enfants soumis à un régime alimentaire particulier ne peuvent être accueillis sans qu'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) ne soit mis en place.

3) Temps d'activités du soir et goûter

Les animateurs sont en charge de la préparation du goûter qui se doit d'être équilibré (Un produit fruitier, un céréalier et un laitier, pour veiller au respect de l'hygiène alimentaire l'équipe ne mêlera que deux de ces catégories par goûter)
La durée du goûter est d'une vingtaine de minutes, lavage des mains et débarrassage de la table compris.
Le temps de goûter est aussi un temps de parole, les enfants prennent plaisir à nous raconter leur journée et leur vie extra-scolaire. C'est aussi une occasion d'évaluer notre action pédagogique
Après le goûter, les enfants peuvent pratiquer une activité proposée par l'équipe d'animation
Après 17H45, un temps d'autonomie leur est proposé, sous la surveillance des animateurs, afin de terminer la journée en douceur.

4) Mercredi récréatif

Les enfants (3-12 ans) du territoire de la communauté sont accueillis aux mercredis éducatifs dans les locaux du Vieux Colombiers (à côté du château de Moncel à Jarny), salle périscolaire de Jeandelize et salle périscolaire de Giraumont.

Un projet spécifique au fonctionnement du mercredi est rédigé par un(e) directeur(trice) référent.

III) Objectifs éducatifs visés et moyens de mise en œuvre.

Les activités s'inscrivent dans un parcours d'initiation et de découverte artistique, culturelle, scientifique, technique et sportive. Un programme d'activités est construit en tenant compte des projets d'écoles et du programme fédéral des Francas qui regroupe :

- Les Droits de l'enfant, ATEC (citoyenneté)
- Centre A'ERE, jardiniers en herbe (éducation relative à l'environnement)
- Malles pédagogiques (Arts plastiques, jeux collectifs, musique, yoga/relaxation, orientation…) etc…

Les objectifs visés par l'accueil périscolaire s'inscrivent pleinement dans l'ensemble des articles contenus dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Notre action éducative, visant à favoriser le développement des potentialités de chacun tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale, est axée sur cinq points. A savoir :

- la citoyenneté, la participation et la socialisation,
- l'autonomie,
- l'éducation à l'environnement et l'hygiène de vie,
- la coéducation
- L'humanisme et la solidarité

A) Citoyenneté, Participation et Socialisation.

Nous définissons la citoyenneté comme étant l'état de citoyen. Elle permet à un individu d'être reconnu comme membre d'un groupe et de participer à la vie de ce groupe. Elle confère des droits et des devoirs à l'individu.

Citoyenneté et participation sont des notions étroitement liées. En effet, l'accès à la citoyenneté passe aussi par la participation des enfants accueillis.
L'accessibilité au plus grand nombre : accueil d'enfants porteurs de handicap.
L'enfant a un rôle actif au sein des accueils périscolaires ; cela lui permet de se sentir concerné par le monde dans lequel il évolue et l'aidera à tenir son rôle de citoyen lorsque le moment sera venu.

Il en est de même pour la socialisation que nous définissons comme un processus par lequel un individu apprend et intériorise les différents éléments (valeurs, principes, etc…) de son groupe ; ce qui lui permet de construire sa propre identité et de s'adapter aux autres groupes (vivre ensemble).
Nous parlons ici de processus de socialisation car elle n'est pas innée, elle se construit tout au long de la vie.

- **<u>Moyens de mise en œuvre</u> :**

  - Mise en place d'un cadre réglementaire (charte) conférant des droits et des devoirs à l'enfant.
  - Faire connaitre les Droits de l'Enfant et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant grâce à la malle pédagogique mise en place, sur chaque droit, et participation au concours international des droits de l'enfant (affiche, photo, poème, chanson, vidéo).
  - Mise en place d'espaces où l'enfant a la parole : forums, boîte à idées…
  - Favoriser la prise de décision en permettant à l'enfant de choisir les activités qu'il souhaite réaliser (utilisation des différentes malles pédagogiques des FRANCAS pour les pratiques éducatives : Activités découvertes scientifiques, culture et citoyenneté, activités sportives, activités manuelles, etc…)
  - Favoriser la prise de parole.
  - Intégrer les règles de vie au sein d'un collectif (mise en place d'une charte de vie sur chaque lieu d'accueil).
  - Favoriser les échanges entre les enfants et entre les enfants et les adultes.
  - Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.
  - Favoriser la mixité, le brassage.
  - Développer le respect mutuel : jeux de sociétés, jeux collectifs.
  - Favoriser l'accueil d'enfants porteurs de handicap grâce à la mise en place d'un protocole d'accord entre les différents acteurs (mise à disposition d'une animatrice FRANCAS).

B) Autonomie

Nous définissons l'autonomie comme étant la capacité à se conduire soi-même.
L'autonomie fait appel à différentes sphères chez l'enfant et elle intervient aussi bien dans son développement moteur, cognitif, social, affectif que moral.
Il s'agit pour nous de créer des situations de formation et d'accompagner l'enfant dans sa construction pour ensuite se dégager progressivement afin d'éviter toute situation de dépendance.

- **<u>Moyens de mise en œuvre</u> :**

  - Proposer des « temps libres » que l'enfant occupe comme il le souhaite et ce dans les limites du cadre.
  - Permettre à l'enfant de choisir ses activités (libres ou programmées).
  - Faire participer l'enfant à la vie collective, à la vie quotidienne des accueils : débarrasser la table, ranger après une activité, boîte à idées, forums, etc…
  - Chaque enfant participe à la mise en place des activités ainsi qu'au rangement.
  - Responsabiliser l'enfant sur les différents temps du quotidien : chef de rang, chef de table, etc…

C) Education à l'environnement (biodiversité, recyclage, alimentation).

L'éducation à l'environnement et au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.
L'éducation à l'environnement vise à former des citoyens conscients, responsables et respectueux des autres et de leur environnement, capables de participer à l'action et la prise de décision collective.
L'action éducative relative à l'environnement doit permettre à chacun de découvrir que ses actes et ses comportements peuvent avoir des effets sur son environnement ; c'est en favorisant cette prise de conscience qu'elle peut aider chacun à devenir un bon citoyen.
L'éducation à l'environnement et au développement durable est souvent associée à la notion d'écocitoyenneté.

- **<u>Moyens de mise en œuvre</u> :**

  - Sensibiliser l'enfant aux problèmes liés à la vie humaine (bruit, pollution, économie d'énergie, etc…).
  - Faire connaitre la notion de tri sélectif à l'enfant et l'inciter à trier ses déchets.
  - Instaurer le tri sélectif sur les accueils.
  - Favoriser le recyclage pour la mise en place des activités.
  - Eviter les gaspillages (matériel, eau, alimentation…).
  - Observation de la faune et de la flore : création d'un hôtel à insectes, etc…
  - Sensibiliser l'enfant à l'équilibre alimentaire.
  - Favoriser l'approvisionnement local, la qualité des aliments.
  - Mise en place de goûters équilibrés.
  - Partenariat avec le dispositif Centre A ère des FRANCAS.
  - Créer, entretenir un jardin ou des jardinières (fleurs, légumes).
  - Sensibilisation à l'astronomie (découverte d'un environnement vaste)

D) Coéducation

Le quotidien d'un enfant oscille entre trois milieux éducatifs : l'école, le périscolaire et sa famille. Il semble donc légitime, afin que la journée de l'enfant ne soit pas remplie de contradictions de valeurs éducatives susceptibles d'être contreproductives à son bien-être, que le fonctionnement périscolaire se fasse en collaboration avec ces deux autres milieux éducatifs. C'est pourquoi nous choisissons de proposer des activités communes ou en lien avec l'école mais aussi d'orienter nos actions vers la parentalité.

Le terme de « parentalité » désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent.
Au-delà du statut juridique conféré par l'autorité parentale, c'est un processus qui conjugue les différentes fonctions de la dimension parentale : matérielle, affective, morale et culturelle. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quel que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.

Les familles des enfants inscrits sur nos accueils sont des partenaires primordiaux dans la prise en charge que nous proposons. En effet, ce sont elles qui nous confient leur(s) enfant(s) et sans enfant nous n'existerions pas ; c'est sur un principe de coéducation que nous évoluons avec les familles. Nous allons cette année développer des actions pour favoriser la rencontre entre parents sur des sujets qui les concernent en tant que parents (éducation, informations sociales).

- **Moyens de mise en œuvre :**
  - Favoriser les échanges entre les familles et notre service et l'équipe enseignante et notre service.
  - Animations parents-enfants (à plusieurs moments de l'année des rencontres seront organisées autour d'une activité (goûter).
  - Permettre aux familles de participer à la vie des accueils en les mettant à contribution (partage des compétences, etc…).
  - Formation des équipes pédagogiques à la place des parents dans les ACM (mise en place de groupe de pilotage et de cycle de formation sous plusieurs formes…).
  - Mise en place de pôles d'informations familles.
  - Instaurer des espaces de rencontres directement sur les accueils (boîte à messages, goûter préparé par les enfants à l'attention des parents… kermesse de fin d'année).
  - Propositions de malles, d'activités particulières, d'actions communes ou de dispositifs tels que les ATEC ou Centre A ère à l'équipe enseignante

E) Sensibilisation au handicap

Toutes les structures sont en mesure d'accueillir un enfant en situation de handicap. Pour atteindre cet objectif des outils sont mis à disposition pour sensibiliser les enfants aux différents handicaps.

C'est en jouant et en pratiquant ensemble des activités culturelles ou sportives que les enfants apprendront la tolérance, le respect de leurs différences et la solidarité dont la société a besoin.
L'enrichissement est aussi celui des autres enfants, dans la connaissance mutuelle, le regard porté sur les personnes en situation de handicap. En vivant au quotidien, en jouant et en pratiquant ensemble des activités les enfants apprennent la tolérance, le respect des différences, le partage et la solidarité.

Moyens de mise en œuvre :

Mise en situation, expérimenter des nouvelles sensations, jouer ensemble pour voir le handicap d'une autre façon.
Pour cela nous allons mettre en place différents ateliers de sensibilisation au handicap avec les enfants afin de permettre de :

- mieux comprendre le handicap dans ses conséquences multiples et les mécanismes de compensations
- belles prises de consciences,
- créer des liens et échanges,
- apprendre à mieux communiquer,
- revenir sur les idées reçues,
- mettre en place des bonnes pratiques managériales et de collaboration,
- expérimenter différentes situations de handicap.

Voici quelques idées de jeux ou d'activités à faire avec un groupe d'enfants :
-repas dans le noir ou les yeux bandés
- discuter avec des casques anti-bruit
- simplifier un texte
- suivre les instructions
- décoder des images
- loto tactile
- dessinez c'est gagné…

IV) Rôle de chacun.

A) L'organisateur.

L'accueil périscolaire est un service proposé par la communauté de communes Orne Lorraine Confluences (CCOLC) et dont la gestion est confiée à l'association départementale des Francas de Meurthe et Moselle.
La CCOLC définit les grandes orientations éducatives et alloue au prestataire (les Francas) un budget de fonctionnement.

- Il est responsable de l'accueil périscolaire du Jarnisy.
- Il veille au respect de la réglementation relative aux centres de loisirs sans hébergement
- Il s'assure de l'application du projet Educatif
- Il met à disposition les moyens humains et matériels nécessaires à l'encadrement pour assurer un accueil de qualité aux enfants
- Il est le garent de la sécurité physique et morale des enfants et des acteurs éducatifs
- Il entretient les locaux

B) Le coordinateur

- Il doit coordonner les actions enfance prévues par le projet Educatif Local
- Il est l'autorité hiérarchique des animateurs et des directeurs du service périscolaire
- Il a des missions diverses

C) Les directeurs/trices

- Ils sont les garants de la mise en œuvre du projet éducatif de l'organisateur et des valeurs des Francas dans la direction des différents accueils
- Ils réalisent des actions éducatives du projet éducatif local concernant le périscolaire
- Ils construisent et Co-animent les projets pédagogiques en faisant de la place de l'enfant une priorité
- Ils font des droits de l'enfant une réalité éducative
- Ils accueillent les parents et les rendent acteurs des loisirs de leurs enfants
- Ils dynamisent le partenariat avec l'éducation nationale
- Ils développent tous types d'actions et de partenariat engendrant la réussite éducative des enfants en accord avec les organes décisionnels
- Ils assurent l'information et la communication du projet auprès du plus grand nombre
- Ils animent les réunions d'équipes pédagogiques
- Ils assurent un cadre serein permettant l'épanouissement des équipes et le bon fonctionnement des accueils
- Ils soutiennent les équipes dans leurs fonctions en organisant leurs formations
- Ils sont les responsables de la gestion budgétaire des actions
- Ils assurent la bonne gestion administrative des actions
- Ils font force de propositions
- Ils prennent en compte les suites à donner des différentes réunions
- Ils garantissent le respect des échéances des actions
- Ils participent aux réunions d'équipe
- Ils établissent un rapport trimestriel de leurs actions.

D) Les animateurs.

- Ils participent à la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Ils planifient et organisent des projets d'activités
- Ils appliquent et contrôlent les règles de sécurité dans le déroulement des activités
- Ils favorisent le dialogue, l'accueil des familles et du public
- Is participent aux réunions d'équipe
- Ils contribuent à la mise en place du projet des Francas
- Ils veillent quotidiennement à la sécurité et à l'hygiène du groupe d'enfant placés sous leurs responsabilités ainsi qu'aux respects du matériel mis à leur disposition
- Ils sont chargés de donner forme et vie aux projets d'activités (programmées, spontanées etc…).

E) Les enfants

La manière dont un enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour l'épanouissement de sa personnalité, son apprentissage de la vie sociale et sa réussite scolaire. Cela peut être l'occasion pour chaque enfant de se découvrir d'autres centres d'intérêts.
Mettre l'enfant au centre des débats, c'est contribuer à son épanouissement grâce à la responsabilisation par rapport :

- A la vie quotidienne
- A la vie collective
- Aux matériels
- Aux locaux
- Aux activités
- Aux différentes personnes intervenantes dans ce temps périscolaire

Les enfants viennent aux accueils périscolaires pour passer de bons moments et profiter des activités proposées.

F) Les familles

Les familles sont des éléments majeurs, sans elles, les accueils périscolaires ne peuvent pas exister. En effet, ce sont bien eux qui nous confient leur(s) enfant(s) ; que serait un accueil périscolaire sans enfant ?

V) Les espaces de rencontres et d'échanges

A) Entre la direction et l'équipe d'animation

Les membres de l'équipe se rencontrent tout au long de la journée ; les temps d'échanges ne sont donc pas toujours formels (transmission des appels, demande particulière…).
Cependant, il est important de mettre en place des temps d'échanges formels au cours de la journée et/ou de la semaine.
Tout au long de la journée ils sont amenés à se rencontrer.
Une réunion d'équipe est dispensée tous les jeudis après-midis de 13h30 à 15h30.
Cette réunion a pour but de transmettre des informations collectives, des documents…
Elle permet également de faire le bilan sur les jours passés et de préparer les jours à venir.

B) Entre l'équipe et les familles.

La plupart du temps des échanges avec les familles se font sur l'accueil périscolaire, la présence physique au quotidien est très importante.

Les échanges téléphoniques sont néanmoins très fréquents.

Un temps d'échange formel dans l'année à lieu lors de la manifestation de fin d'année et d'autres temps seront mis en place avec le développement de la parentalité.

C) Entre l'équipe et les partenaires

Des réunions ponctuelles pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs peuvent être planifiées.

Les échanges téléphoniques et les mails restent aussi un moyen d'échange fréquent.

VI) Les activités menées aux accueils périscolaires

Les activités s'inscrivent dans un parcours d'initiation et de découverte artistique, culturelle, technique et sportive. Un programme d'activités construit en tenant compte des projets d'écoles et du programme fédéral des Francas (les droits de l'enfant, ATEC, centre A'ERE, jardiniers en herbe…) regroupe :

- Ateliers manuels : réalisation de décors, d'objets divers…
- Activités sportives : jeux de coopérations, d'oppositions …
- Jeux collectifs : jeux de société, grands jeux…
- Activités en lien avec des thèmes abordés (halloween, noël…)
- Participation d'intervenants extérieurs pour des ateliers musicaux, sportifs…

Les activités sont essentiellement courtes du fait de l'échelonnage des arrivées et de départs des enfants. Il est possible de mettre en place des activités plus longues en direction des enfants qui fréquentent l'accueil de manière régulière.

Dans la mesure du possible les animateurs laissent à l'enfant le choix de son activité (travail scolaire, lecture, jeux, activités manuelles, repos…) en groupe ou individuellement, dans la salle d'activités ou en extérieur, si possible, quand le temps le permettra.

Trait d'union entre l'école et les familles, ces lieux d'accueil sont attentifs à l'éveil des enfants, à l'autonomie, au respect des personnes et des biens, à la vie collective, à l'hygiène.

VII) Evaluation qualitative et évaluation quantitative.

Des outils sont mis en place permettant d'évaluer la prestation à différents niveaux.

A) Evaluation qualitative.

- Pertinence du projet : les objectifs sont-ils adaptés ?
- Efficience du projet : les objectifs sont-ils atteints et pourquoi ?
- Effets sur le public : est-ce que le projet a un impact sur les enfants, sur les familles ?
- Retours des enfants sur les activités proposées.
- Retours des familles sur les accueils lors des inscriptions périodiques, de la kermesse annuelle, etc…
- Enquête de satisfaction en direction des familles.

B) Evaluation quantitative.

- Effectif des enfants inscrits sur les accueils (matin, midi, soir, semaine, etc…).
- Fréquence d'animations spécifiques (interventions d'associations, soirées parentalités etc.)

VIII) Le budget

Le budget nous permet de fixer des points de repère tout au long de l'année, et de savoir si ses résultats réels correspondent à ce qui avait été planifié ou anticipé.

Le budget d'un multi-sites repose sur le prix journée/enfant défini par le tableau ci-dessous et ne prend en compte en terme de charges uniquement ce qui est relatif à son fonctionnement c'est à dire le matériel pédagogique, les prestations pédagogiques, le goûter et du divers (trousse de soins, matériel d'entretien, frais administratifs…)

		Matin	Midi & Repas	Soir
Pédagogique (matériel + prestations)		0,41 €	0,05 €	0,42 €
Frais de fonctionnement		0,05 €		0,05 €
Gouter + Collation				0,20 €
Budget autorisé	**1,18 €**	**0,46 €**	**0,05 €**	**0,67 €**

Il est calculé chaque mois de manière informatique et les comptes s'ajustent à chaque dépense de sorte qu'il puisse être transmis au siège départemental de manière régulière.

IX) Protocole Sanitaire

Durant l'accueil, des mesures sont appliquées, ce qui implique l'aménagement des espaces adaptés ainsi que la définition de groupes d'activités selon le protocole communiqué disponible sur https://www.jeunes.gouv.fr/protocole-sanitaire-acm-session-bafa-bafd

Un exemplaire du protocole est disponible sur chaque lieu d'accueil.